

CR - Atelier sous le thème : Défis du secteur agricole dans la wilaya de Ghardaïa

L'APEB a participé à l'atelier sur le défi du secteur agricole dans la wilaya de Ghardaïa le 5 octobre 2020 au niveau de la salle des conférences de l'APW. L'atelier a été organisé conjointement par la Chambre de l'Agriculture (CAW) et l'Assemblée Populaire de la wilaya (APW). Cet atelier a regroupé une trentaine d'acteurs locaux.

Le but de cet atelier est de fixer des **objectifs et une feuille de route du secteur pour le quinquennat 2020/2025 et faire un état des lieux des trois filières stratégiques de la wilaya à savoir la filière dattes, filière lait et la filière céréale.**

Le plan quinquennal vise à augmenter la SAU à travers la mise en valeur de nouvelles terres, soit 10.000 ha/an pour atteindre à l'horizon 2025 environ 50.000 ha. Cette augmentation de la SAU a été décidée suite aux autorisations accordées par l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques (ANRH) à la wilaya d'exploiter des eaux souterraines (nappe albienne, le complexe terminal et la nappe phréatique) à travers le forage et l'exploitation de 1000 nouveaux forages entre 2020 et 2025.

L'APEB après avoir fait un bref descriptif de la situation des oasis dans la wilaya elle a émis des recommandations pour les nouveaux périmètres de mise en valeur agricole afin de les inscrire dans la durabilité. L'élément de durabilité se résume dans la création d'un microclimat, le maintien de la fertilité du sol en association la production végétale à la production animale, la mise en place de bandes boisées pour réduire l'effet des vents chauds et l'évaporation, l'irrigation rationnelle, l'agrobiodiversité et bannir tout input chimique.

Les nouvelles palmeraies doivent être également liées à des activités ou clusters de transformation et de valorisation agroalimentaire, à l'artisanat et l'écotourisme. L'APEB a également souhaité la mise en place d'une évaluation de la feuille de route en 2025.

De plus, l'APEB a recommandé que les exploitations allouées doivent être de taille humaine (5 à 20 ha) tout en recondamnant d'assainir le foncier agricole, car dans les précédents programmes de mise en valeur (APFA et MVTC) de nombreuses exploitations agricoles sont abandonnées (un écart important entre mise en valeur et mise en culture) alors que les pistes et le réseau électrique sont disponibles. Cet assainissement devrait permettre une économie financière importante à l'État.

Il est à noter qu'une procédure de labellisation de la variété « **Bentekhbala** » est en cours, une association locale de producteur a déposé un dossier. De même, l'administration centrale a décidé de créer un **Office National de l'Agriculture saharienne** dont le siège sera à El Goléa (300 km au sud de Ghardaïa).

Après un débat riche et constructif l'atelier a été clôturé à 14h.